



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Egalité
Fraternité*

A RENVOYER PAR COURRIER POSTAL

Secrétariat général

Direction de la réglementation et de la citoyenneté

Bureau de la réglementation générale
et de la circulation routière

DÉCLARATION D'OPTION POUR SATISFAIRE LES OBLIGATIONS DU SERVICE NATIONAL EN FRANCE

Imprimé destiné aux personnes concernées par l'article 2 de l'accord franco-algérien
relatif aux obligations du service national

- Vous avez moins de 25 ans et possédez la double nationalité, française et algérienne, vous n'avez pas encore effectué la journée défense et citoyenneté, vous souhaitez souscrire une déclaration d'option pour le service national français.
- Vous devez **compléter directement la version informatique** des **2 exemplaires originaux** de la déclaration, l'imprimer (pas d'impression recto-verso), la signer et la retourner à la Préfecture du Nord, **accompagnée d'une enveloppe affranchie**, à l'adresse suivante :

**Direction de la réglementation et de la citoyenneté
BRGCR – Droit d'option franco-algérien
12 rue Jean sans peur – CS 20003
59039 LILLE CEDEX**

- Ces exemplaires devront être accompagnés d'**une photocopie, en un seul exemplaire, des documents suivants** :
 - 1) votre pièce d'identité française (carte nationale d'identité ou passeport, recto-verso)
 - 2) votre pièce d'identité algérienne (carte d'identité ou passeport algérien, recto-verso)
 - 3) votre attestation de recensement en Mairie (signée par le titulaire) ou tout document émanant de l'Établissement du Service National portant le numéro d'immatriculation
 - 4) votre extrait d'acte de naissance avec filiation de **moins de 3 mois** ou la photocopie de votre livret de famille (pages des parents et page vous concernant)
 - 5) un justificatif de domicile* **de moins de 3 mois**
 - * 1er cas : Vous n'êtes pas hébergé :
Quittance de loyer et bail (si bailleur privé), factures de téléphone fixe ou de box internet ou échéancier du fournisseur d'eau ou d'énergie **de moins de 3 mois**
 - 2ème cas : Vous êtes hébergé :
 - Attestation d'hébergement sur papier libre
 - Copie recto-verso et lisible d'une pièce d'identité de l'hébergeant
 - Justificatif de domicile au nom de l'hébergeant **de moins de 3 mois**, quittance de loyer et bail (si bailleur privé), factures de téléphone fixe ou de box internet ou échéancier du fournisseur d'eau ou d'énergie **de moins de 3 mois**
- La déclaration d'option, portant le cachet de la Préfecture, vous sera ensuite envoyée, à l'adresse que vous aurez indiquée sur une enveloppe affranchie.
- Un exemplaire sera transmis également par l'administration préfectorale :
 - au Consulat général d'Algérie,
 - au Centre du Service National de Lille

Tout document incomplet, illisible ou non accompagné des pièces justificatives vous sera retourné et ne pourra être considéré comme une déclaration d'option.

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59 039 LILLE Cedex

Tél. : 03 20 30 59 59 - Fax : 03 20 57 08 02

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Direction de la réglementation et de la citoyenneté

Bureau de la réglementation générale
et de la circulation routière

EXEMPLAIRE N° 1

DÉCLARATION

(article 2 - 1^{er} alinéa de l'accord Franco-Algérien du 11 octobre 1983)

INSTRUCTION N° 27519/DEF/DCSN/R. DU 6 NOVEMBRE 1984

Modèle n° 106/140 « A »

Je soussigné

(nom et prénoms)

né le

(date de naissance)

à

(commune et pays de naissance)

fils de

(nom et prénoms du père)

né à

(commune et pays de naissance du père)

et de

(nom de jeune fille et prénoms de la mère)

née à

(commune et pays de naissance de la mère)

domicilié (adresse complète)

Inscrit sur les tableaux de recensement :

- en Algérie.

- en France (département)

déclare avoir pris connaissance des dispositions de l'accord relatif aux obligations du service national et vouloir satisfaire auxdites obligations :

en Algérie

en France

Fait à Lille, le

Signature de l'intéressé,

Pour le préfet et par délégation,



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Direction de la réglementation et de la citoyenneté

Bureau de la réglementation générale
et de la circulation routière

EXEMPLAIRE N° 2

DÉCLARATION

(article 2 - 1^{er} alinéa de l'accord Franco-Algérien du 11 octobre 1983)

INSTRUCTION N° 27519/DEF/DCSN/R. DU 6 NOVEMBRE 1984

Modèle n° 106/140 « A »

Je soussigné
(nom et prénoms)

né le à
(date de naissance) (commune et pays de naissance)

fils de né à
(nom et prénoms du père) (commune et pays de naissance du père)

et de née à
(nom de jeune fille et prénoms de la mère) (commune et pays de naissance de la mère)

domicilié (adresse complète)

Inscrit sur les tableaux de recensement :

- en Algérie.

- en France (département)

déclare avoir pris connaissance des dispositions de l'accord relatif aux obligations du service national et vouloir satisfaire auxdites obligations :

en Algérie

en France

Fait à Lille, le

Signature de l'intéressé,

Pour le préfet et par délégation,